



Aéroports de Normandie

De nombreuses destinations sont accessibles depuis la Normandie, aussi bien en France qu'à l'étranger, pour des voyages d'affaires comme pour le loisir.

L'association "Aéroports de Normandie"

La Région a initié en 2016 une démarche de rapprochement entre les aéroports de Caen, Deauville, Le Havre et Rouen afin de rendre l'offre aéroportuaire normande plus lisible et d'améliorer la desserte aérienne de la Normandie.

Cette stratégie régionale s'est concrétisée par la création en juin 2018 de l'association « Aéroports de Normandie » qui a pour but de promouvoir les quatre aéroports auprès des voyageurs et des compagnies aériennes, au travers d'une stratégie partagée par les propriétaires des quatre plateformes.

Le trafic commercial au départ ou à l'arrivée des aéroports normands se porte bien puisqu'il a enregistré près de 412 000 passagers en 2023 dont près de 330 000 rien qu'à Caen.

[Aéroports de Normandie](#)

Les aéroports de Normandie

- [Aéroports de Normandie](#)

- [Aéroport de Deauville](#)
- [Aéroport de Caen-Carpique](#)
- [Aéroport du Havre-Octeville](#)
- [Aéroport de Rouen](#)
- [Aéroport de Cherbourg Maupertus](#)

Une nouvelle aérogare pour Deauville

La nouvelle aérogare, inaugurée en mai 2024, permet d'améliorer les conditions d'accueil notamment de l'aviation d'affaire et privée.

D'une capacité de près de 4000 m² (contre 1750 m² actuellement), elle répond désormais aux normes actuelles tant en termes de qualité d'accueil des passagers que des différentes normes de sécurité et de sûreté (douanes, police, incendie),

Les passagers des vols privés et des vols commerciaux ont à leur disposition des espaces dédiés et modernisés. Un salon d'accueil propre à l'aviation privée est aussi prévu pour les équipages des avions privés et commerciaux.

Bâtiment économe en énergies et fluides, abandonnant les chaufferies au fuel pour l'électricité, il sera modulable pour s'adapter aux contraintes de saisonnalité de l'exploitation. Le projet est dimensionné pour répondre au trafic actuel de l'aéroport soit 2 avions de 180 places et un avion de 100 places simultanément.

Le cabinet Jacques Ferrier Architecture, retenu pour ce projet, a souhaité intégrer le nouveau bâtiment dans le paysage normand avec **l'utilisation de bois d'essences de la région et de matériaux naturels afin de réduire l'empreinte carbone de l'aérogare.**

Le Syndicat Mixte finance ce projet avec la participation de ses collectivités membres, la Région Normandie à hauteur de 12 658 937 euros et la Ville de Deauville à hauteur de 666 259 euros. La CCI, maître d'ouvrage de l'opération et exploitant de l'aéroport, a piloté pour le compte du syndicat mixte, le chantier de construction de cette nouvelle aérogare.





